

## Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

<b>Module</b>	Atelier de projet urbain
<b>Code</b>	AT-PUR - T406231
<b>Type de module</b>	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
<b>Orientations</b>	Architecture du paysage <input type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Crédits ECTS</b>	9 ECTS
<b>Organisation</b>	Semestre automne Atelier – 16 périodes hebdomadaires, dont 8 périodes hebdomadaires en travail encadré L'atelier inclut des cours, des conférences et des exercices.
<b>Horaires</b>	Lundi 08h15-17h00 – sem. 1 à 14 et mardi travail de groupe encadré
<b>Lieu d'enseignement</b>	HEPIA Genève – B310 (lundi) et A309 (mardi)
<b>Responsable et coordination module</b>	Alonso Provencio Marta, chargée de cours, UNIGE <a href="mailto:marta.alonso@unige.ch">marta.alonso@unige.ch</a>  Veyrat-Parisien Christophe, chargé de cours HES <a href="mailto:christophe.veyrat-parisien@hesge.ch">christophe.veyrat-parisien@hesge.ch</a>
<b>Enseignant-e-s</b>	Alonso Provencio Marta, chargée de cours, UNIGE <a href="mailto:marta.alonso@unige.ch">marta.alonso@unige.ch</a>  Veyrat-Parisien Christophe, chargé de cours HES <a href="mailto:christophe.veyrat-parisien@hesge.ch">christophe.veyrat-parisien@hesge.ch</a>  Campi Hugo, assistant-doctorant, UNIGE <a href="mailto:hugo.campi@unige.ch">hugo.campi@unige.ch</a>  De Laage Mathilde, assistante d'enseignement HES <a href="mailto:mathilde.de-laage@hesge.ch">mathilde.de-laage@hesge.ch</a>
<b>Prérequis</b>	
<b>Compétences visées / Objectifs</b>	Approche réflexive du projet à l'échelle urbaine et à l'échelle du quartier. Maîtrise des outils techniques, juridiques et pratiques de l'urbanisme.
<b>Contenu</b>	Privilégiant un rapport étroit avec la pratique, l'atelier poursuit différents objectifs d'apprentissage : 1) développer une démarche de projet à l'échelle du quartier ; 2) élaborer une stratégie d'activation des acteurs concernés par le projet ; 3) identifier les opportunités foncières permettant d'initier et phaser le projet ; 4) produire des documents d'urbanisme spécifiques à l'échelle de l'atelier (plan de quartier, règlement, etc.), répondants aux exigences juridiques ; 5) favoriser le développement d'une posture projectuelle propre 6) renforcer les dispositions au travail l'interdisciplinarité. L'atelier est encadré par des urbanistes, paysagistes et architectes ainsi que par des experts thématiques (mobilité, environnement, foncier) invités dans le but d'assurer une présence forte de professionnels provenant de tous horizons.



	Les apprenants sont mis en « situation de demande publique » dans différents contextes communaux et cantonaux. Le principe d'organisation est celui du plus grand réalisme possible. Il n'y a pas de contraintes simplifiées et les livrables produits doivent être conforme au cadre normatif des documents d'urbanisme.
<b>Forme d'apprentissage</b>	Le cours s'organise en atelier de projet selon des thématiques définies par le programme et le cahier des charges.
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oral <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit  <input checked="" type="checkbox"/> Hors session d'examen <input type="checkbox"/> En session d'examen  Défini dans le programme en relation au cahier des charges de l'atelier.
<b>Bibliographie</b>	
<b>Langage</b>	Français
<b>Remarque</b>	
<b>Dernière mise à jour</b>	05.07.2021 - LM NG – version validée par RF HES-SO et UNIGE